Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26178A-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	29	6	0

Affichage : 23 septembre 2026

Secrétaire de séance : **Gaëtan AUPÈCLE**

L'an deux mille vingt six, le 22 septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPÈCLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Daniel DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Marc-Antoine FOSSARD donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Séverine ROGER, Frédéric NOBLE donne pouvoir à Yves HUSTÉ.

DEL26/178 – FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – EXERCICE 2026 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Brigitte COCARD

Considérant que la décision modificative n°1 du Théâtre Mac-Nab s'élève globalement à la somme de 32 388 €,

et s'équilibre par section comme suit :

✗	investissement	1 200 €
✗	fonctionnement	31 188 €

Considérant que l'investissement intègre l'acquisition d'un équipement Wifi se substituant au précédant système qui permet de diminuer l'abonnement qui prévalait jusqu'à présent. Le centre

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26178A-DE

national de la musique, a octroyé une subvention pour l'acquisition du système son, et a versé l'acompte à l'issue de l'instruction du dossier en décembre 2025, l'acompte a donc été constaté lors de son versement sur cet exercice 2025, ce qui nécessite l'ajustement du budget 2026 primitif qui initialement prévoyait la totalité du versement,

Réel ou Ordre	CHAP	ART.	OPÉRATION	LIBELLÉS	DÉPENSES	RECETTES
			021 – VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		**0,00**	**14 526,00**
O	021	021		Virement de la section de fonctionnement		14 526,00
			13– SUBVENTIONS		**0,00**	**-13 326,00**
R	13	1316		Centre national Musique – aide à l'équipement et à la mise en sécurité des salles		-13 326,00
			21 – IMMOBILISATIONS		**1 200,00**	**0,00**
R	21	21838	11D03782	Acquisition matériel accès wiffi + matériel Mapado déploiement	1 200,00	
TOTAL INVESTISSEMENT					**1 200,00**	**1 200,00**

Considérant qu'en fonctionnement, la décision modificative vient :

- ✗ modifier les crédits dédiés à la rémunération et aux charges sociales des intermittents du spectacle principalement pour les besoins des activités de la fin de saison 2026/2027 et des Estivales du canal. 16 400 €

- ✗ la suppression de l'inscription de reversement de recettes pour le comité des fêtes qui n'organisera pas de Réveillon pour lequel le théâtre opérait les réservations 15 000 €

- ✗ de l'ajustement des crédits pour les droits et taxes liés à la saison culturelle 14 262 €

Considérant que cette section est, notamment, financée au travers :

- ✗ produits de spectacles, 18 688 €

- ✗ le reversement des droits à tirage du Centre National de la Musique et de l'Association Soutien Théâtre Privé, 5 000 €

- ✗ de la régularisation pour la TVA sur la billetterie 7 500 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26178A-DE

Réel ou Ordre	ART.	LIBELLÉS	DÉPENSES	RECETTES
		GEST. ADMIN	**15 526,00**	**0,00**
R	65811	Location mapado – facturation billets émis (15000)	1 000,00	
O	023	Virement à la section d'investissement	14 526,00	
		GEST. THEATRE	**0,00**	**0,00**
		GEST. SPECTACLES	**7 262,00**	**0,00**
R	60420	Ajustement reversement recettes (annulation réveillon)	-15 000,00	
R	641311	Ajustement des crédits intermittents	8 000,00	
R	6378	autres impôts et taxes	14 262,00	
		GEST ESTIVALES	**8 400,00**	**0,00**
R	641310	Ajustement des crédits Intermittents Estivales	8 400,00	
		GEST THEA (recettes)	**0,00**	**31 188,00**
R	74788	CNM droits à tirage		4 000,00
R	74788	ASTP droits à tirage		1 000,00
R	7062	Ajustement des ventes des spectacles		18 688,00
R	75888	Régularisation TVA 2025		7 500,00
		TOTAL FONCTIONNEMENT	**31 188,00**	**31 188,00**
		TOTAL INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT	**32 388,00**	**32 388,00**

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, Politiques Contractuelles et Personnel en date du 15 septembre 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À l'unanimité,

- d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe du théâtre Mac-Nab pour l'exercice 2026.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26178A-DE

Séance du Conseil municipal du 22 septembre 2026

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance



Gaëtan AUPÈCLE

Le Maire

Yannick LE ROUX



Publication sur le site internet le 23 septembre 2026